

Votation du 3 octobre: DIRE NON A LA PRIVATISATION DE LA POSTE

La FSU-48 est membre du comité lozérien contre la privatisation de la poste. Parce que les conséquences de la privatisation en 1997 de France Telecom ont été désastreuses, il n'est pas question de laisser faire le gouvernement en privatisant la Poste. Cela le conduirait ensuite, tout « naturellement » à faire de même pour tous les services publics. NON, NON et ... NON.



Comité Lozérien contre la privatisation de la poste Pour un débat public et un référendum sur le service postal

Communiqué du 18/09/2009

La population doit se prononcer sur la privatisation de la poste par une consultation populaire.

Le service public de La Poste appartient à toutes et à tous. Il remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social et ce qui est d'autant plus vrai dans les départements ruraux comme la Lozère. Ce service public est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la population et également à une détérioration des conditions de travail des agents. Le gouvernement et la direction de La Poste veulent aller encore plus loin et la privatiser.

Le collectif lozérien contre la privatisation de la Poste

- refuse cette logique
- soutient toutes les initiatives des postières et postiers qui se battent pour un service public postal de qualité.
- s'oppose à la privatisation de La Poste et organisera, en relation avec les associations, les mairies, les organisations syndicales, la votation du 3 octobre.
- invite la population à s'exprimer le 3 octobre contre la privatisation de la Poste.
-

Dés aujourd'hui, le collectif peut annoncer que la votation se déroulera dans les communes de :

St Laurent de trèves, Langogne, Ste Croix vallée Fse, Meyrueis, Barjac, Rousses, Banassac, Bassurels, St Germain du teil, Vébron, St Chély d'apcher, St Julien d'Arpaon, Cocurès, Mende, Florac, Aumont-Aubrac, St Sauveur de Peyre, Fau de Peyre, Ste Colombe de Peyre, Javols, Chasse de peyre, Chirac, Rimeize, Pont de Montvert, Fraissinet de Lozère, St Maurice de ventalon, St Frézal de ventalon, St Andéol de clerguemont, Vialas, Le Rozier, Hures la parade, Grandrieu, Villefort, Chateau-neuf, La Canorgue, Fournels, Le Bleymard, Ste Enimie, etc..

Cette liste n'est pas exhaustive d'autres peuvent encore se déclarer et certaines organisent le vote et n'ont pas encore répondu au comité.

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?

Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

Dernière info: Des maires ayant délibéré pour organiser le référendum ont eu la surprise de se voir déférés au tribunal administratif pour les motifs suivants : inobservation du délai minimum de deux mois devant nécessairement séparer la réception en préfecture de la délibération et le jour de la consultation et incompétence de l'autorité ayant pris la décision. Cela n'empêchera nullement la consultation.... Les élus du département vont-ils se serrer les coudes ?